



Compte rendu des dernières informations (août 2006)

Dans ce compte rendu :

[Ébauche des lignes directrices du CCPA sur les animaux de ferme](#)

[Nouvelle méthode pour les évaluations des animaux de ferme : Farm Animal Assessment Associates \(Collaborateurs pour l'évaluation des animaux de ferme\)](#)

[Mise en application de la nouvelle réglementation sur le bien-être des animaux pendant le transport \(Règlement du CE No1/2005\)](#)

[Dernières informations sur le Projet Welfare Quality](#)

[Atelier international de formation sur les normes de bien-être pour l'étourdissement et la mise à mort des animaux dans les abattoirs ou pour le contrôle des maladies](#)

[Ébauche des lignes directrices du CCPA sur les animaux de ferme](#)

La deuxième ébauche du Conseil canadien de protection des animaux (CCPA) sur : le soin et l'utilisation des animaux de ferme en recherche, en enseignement et dans les tests est maintenant accessible pour un examen généralisé sur le site Web du CCPA

(www.cac.ca/fr/CCAC_Main.htm) aux membres du CCPA et à toutes les autres parties intéressées. La date d'échéance pour les commentaires est le 22 septembre 2006.

Éléments importants :

- Le CCPA estime que l'adhésion aux Codes de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation de diverses espèces d'animaux de ferme constitue *la norme minimale acceptable*, par exemple, pour les études effectuées sur des fermes commerciales.
- À noter, l'utilisation de références lorsque les recommandations s'appuient sur la science, les règlements et autres sources de connaissance (p. ex., déclaration de principes de l'ACMV, les Codes).
- À noter également, l'utilisation de références électroniques pour obtenir de plus amples renseignements.
- À noter, les recommandations du CCPA sur l'hébergement en groupe, l'utilisation d'analgésiques, la densité élevée de population, propres à chaque espèce d'animaux dont il est question.

[Top](#)

Nouvelle méthode pour les évaluations des animaux de ferme : Farm Animal Assessment Associates (Collaborateurs pour l'évaluation des animaux de ferme)

Site Web de FAAA : <http://www.animalassessment.com>

Extrait du communiqué de presse : La nouvelle association, Farm Animal Assessment Associates (Collaborateur pour l'évaluation des animaux de ferme), regroupe des spécialistes reconnus de l'élevage, de la génétique, du bien-être et de la médecine vétérinaire. L'objectif du FAAA est de promouvoir le bien-être des animaux de ferme à l'aide des meilleurs moyens scientifiques disponibles. Les spécialistes en sciences animales, Stan Curtis, John McGlone, Todd See et le vétérinaire Wayne Johnson sont les membres fondateurs de ce groupe de travail.

Les buts de FAAA sont :

- Promouvoir l'application de méthodes scientifiques pour évaluer le bien-être animal
- Utiliser des données objectives pour développer des algorithmes adaptables à l'évaluation du bien-être des animaux de ferme
- Élaborer des algorithmes de sélection génétique pour l'amélioration du bien-être animal
- Mettre au point des produits d'évaluation du bien-être des animaux de ferme, dont l'application sera aisée et étendue.

[Top](#)

Mise en application de la nouvelle réglementation sur le bien-être des animaux pendant le transport (Règlement du CE No1/2005)

Un nouveau règlement sur la protection des animaux pendant le transport entrera en vigueur le 5 janvier 2007, son application s'étendra à tous les pays de l'Union européenne. Le ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales du Royaume-Uni (DEFRA) est actuellement en consultation avec les intervenants pour discuter de la mise en application du nouveau règlement (www.defra.gov.uk/animalh/welfare/farmed/transport/eu-transportreg.htm#fit). Ci-dessous se trouve un résumé des exigences et de l'échéancier de la mise en application (source : site Web de DEFRA).

DATE	ÉTAPE
5 janvier 2007	Pour tous les trajets supérieurs à 65 km et de moins de 8 heures , les transporteurs doivent obtenir une autorisation délivrée par l'autorité compétente de l'État membre.
	Pour tous les trajets routiers supérieurs à 8 heures , les transporteurs doivent obtenir une autorisation délivrée par l'autorité compétente de l'État membre et faire inspecter et approuver leur véhicule ou leurs conteneurs à bestiaux selon des critères très précis.
	Pour les trajets routiers de plus de 8 heures, tous les nouveaux véhicules servant au transport des chevaux (sauf pour les chevaux enregistrés) ou des animaux de ferme doivent être équipés d'un système de navigation par satellite. Cette exigence s'appliquera à tous les véhicules dès le 1^{er} janvier 2009.
	Pour les trajets maritimes supérieurs à 10 milles marins , tous les navires de transport du bétail (hormis les transrouliers) qui transportent des chevaux ou des animaux de ferme doivent obtenir une autorisation.
	Tous les opérateurs de marchés ou de centres de rassemblement seront responsables du bien-être des animaux et de l'application des règlements sur les lieux de leur travail. Une formation sera exigée.
	La définition d'un animal inapte sera précisée. Elle inclura les très jeunes animaux et les animaux malades ou blessés. Une formation sera exigée. Veillez noter que ce règlement ne s'applique pas aux trajets pour amener un animal à un cabinet ou une clinique vétérinaire ou pour le ramener à son lieu de départ, sur les recommandations d'un vétérinaire.

5 janvier 2008	Les conducteurs et les convoyeurs transportant des animaux de ferme, des chevaux, des volailles au cours de trajets supérieurs à 8 heures ou à 65 km (environ 40 milles) devront être détenteurs d'un certificat d'aptitude. Ce certificat ne sera délivré que si le conducteur ou convoyeur a suivi une formation et a réussi un examen administré par un organisme indépendant.
1er janvier 2009	Pour les trajets routiers de plus de 8 heures, tous les véhicules servant au transport des chevaux (sauf pour les chevaux enregistrés) ou des animaux de ferme doivent être équipés d' un système de navigation par satellite.

[Top](#)

[Dernières informations sur le Projet Welfare Quality](#)

Le but du projet de l'Union européenne, qui s'étalera sur cinq ans, est d'offrir des stratégies et des outils sur la base de méthodes scientifiques pour améliorer le bien-être des animaux d'élevage.

<http://www.welfarequality.net/ezone.m?id=34545>.

Résumé des dernières informations de juin 2006 :

- ✓ Comment les éleveurs de porcs abordent la question du bien-être des animaux – résultats d'une étude sur l'attitude des éleveurs de porcs envers le bien-être des animaux
- ✓ Les étiquettes d'assurance de la qualité appuient-elles les exigences de bien-être?
- ✓ Contrôle et évaluation du bien-être animal
- ✓ Plan d'action de 5 ans de l'UE sur la protection et le bien-être des animaux
- ✓ Réduction de la dégradation du comportement animal – évaluation des raisons qui poussent les porcs à se mordre la queue et des raisons du picage des plumes chez les poules ainsi que les moyens entrepris pour prévenir/réduire ces comportements dans les fermes commerciales.
- ✓ Atténuation du stress social chez les porcs et les bestiaux
- ✓ Réduire la boiterie chez les bestiaux et la volaille
- ✓ Premiers résultats des enquêtes menées auprès des consommateurs sur le bien-être des animaux de ferme

Remarque : La tenue de la conférence sur le projet Welfare Quality qui devrait réunir tous les intervenants a été provisoirement prévue pour avril 2007.

[Top](#)

[Atelier international de formation sur les normes de bien-être pour l'étourdissement et la mise à mort des animaux dans les abattoirs ou pour le contrôle des maladies](#)

Du 26 au 29 septembre, à Bristol, au Royaume-Uni (Détails : <http://www.hsa.org.uk>)

But : promouvoir à l'échelle internationale des normes élevées de bien-être animal pour la mise à mort dans les abattoirs. Les thèmes traités sont :

- ✓ Législation de l'UE pertinente et cadre de travail international
- ✓ Contexte scientifique des principes de manipulation et d'abattage sans souffrance
- ✓ Principales techniques d'étourdissement et de mise à mort dans les abattoirs européens
- ✓ Inspection et vérification des méthodes d'abattage à électricité ou au gaz
- ✓ Questions sur la biosécurité, l'environnement et la sécurité sanitaire des aliments
- ✓ Méthodes de mise à mort pour le contrôle des épizooties
- ✓ Meilleures pratiques et procédures de surveillance, d'application et d'évaluation de la réglementation sur le bien-être animal
- ✓ Rassemblement d'informations spécifiques afin de contribuer au développement futur des activités d'apprentissage dispensées sur Internet pour les vétérinaires qui travaillent dans ce domaine
- ✓ Observation des méthodes et pratiques d'abattoirs modernes

Remarque : Martin Appelt, spécialiste du transport sans cruauté des animaux de l'ACIA, participera à cet atelier. Martin Appelt a généreusement accepté de transmettre au CNSAE toutes les informations qu'il recueillera au cours de sa participation à l'atelier et de répondre aux questions que les membres du CNSAE pourraient vouloir lui poser. *Veillez prendre contact avec moi (nfacc@xplornet.com) si vous avez des questions à lui poser. Je rassemblerai en un seul document toutes vos questions que je transmettrai ensuite à Martin Appelt.*

[Top](#)

Le financement des services administratifs du Conseil national pour le soin des animaux d'élevage, ainsi que d'autres services soutenus par la Coalition canadienne pour la santé des animaux, est possible grâce à un accord de contribution entre l'AAC et la Coalition.

« Le lancement d'un Conseil national pour le soin des animaux d'élevage » est un projet financé par le Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA). Le ministère canadien de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est heureux de participer à la publication de ce bulletin. L'AAC est déterminé à travailler en collaboration avec les partenaires de l'industrie pour sensibiliser davantage la population à l'importance de l'industrie agricole et agroalimentaire au Canada. Les opinions exprimées dans ce document sont celles de la Coalition canadienne pour la santé des animaux; elles ne sont pas nécessairement celles de l'AAC.



Agriculture and
Agri-Food Canada

Agriculture et
Agroalimentaire Canada